

REPUBLIQUE FRANÇAISE

UNIVERSITE DE LILLE

DIPLOME UNIVERSITAIRE

Vu le code de l'éducation

Vu les statuts de l'Université

Vu la décision du conseil d'administration relative à l'habilitation du diplôme universitaire

Vu les pièces justificatives produites par Madame Sandrine FRERE, née le 2 août 1974 à CONDE SUR L'ESCAUT (59), en vue de son inscription au
DIPLOME UNIVERSITAIRE DE SOPHROLOGIE

Vu le procès-verbal du jury en date du 13/11/2018 attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les
textes réglementaires

LE DIPLOME UNIVERSITAIRE DE SOPHROLOGIE

est décerné à **Madame Sandrine FRERE**
au titre de l'année universitaire 2017/2018.

Le titulaire

N°58

Fait à LILLE, le 19 mars 2019

Le Président

Jean-Christophe CAMART

